

FEUILLE OFFICIELLE

DES

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

PRIX DES ANNONCES:

UNE A SIX LIGNES. 3 fr.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . 0 fr. 40 cent.

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

NUMÉRO 20.

JEUDI 14 MAI 1868.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

UN AN. 15 fr.
SIX MOIS. 8
TROIS MOIS. 4
UN NUMÉRO. 0 fr. 50 cent.

ARRÊTÉ désignant les terrains à exproprier pour l'achèvement de la rue Bisson.

Saint-Pierre, le 2 mai 1868.

Nous, Colonel Commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon,

Vu notre arrêté du 2 avril 1868 déclarant d'utilité publique l'achèvement de la rue Bisson;

Vu les articles 11 et 12 du décret du 6 juin 1863 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique aux îles Saint-Pierre et Miquelon;

Vu le procès-verbal dressé par l'ordonnateur en exécution de l'article 7 dudit décret et les pièces y annexées.

Considérant que les formalités prescrites par les articles 5, 6 et 7 dudit décret ont été accomplies.

Sur le rapport de l'ordonnateur;

Le Conseil d'administration entendu;

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÉTONS:

Article 1^{er}. Les propriétés sur lesquelles devra frapper l'expropriation pour l'exécution des travaux prescrits par l'arrêté sus-visé du 2 avril sont les suivantes, savoir:1^o La propriété de la dame veuve Durand : bornée au nord par la propriété Mouton, au sud par la rue Boursaint, à l'est par la propriété Aubert, à l'ouest par la propriété Anthoine, et mesurant une superficie de deux cent vingt-sept mètres trente-trois centimètres carrés.2^o La propriété Baudry (ancienne propriété Mouton) : bornée au nord par la rue de l'Hôpital, au sud par la propriété Durand, à l'est par la propriété Aubert, à l'ouest par la propriété

Anthoine, mesurant une superficie de cent cinq mètres carrés.

Art. 2. La prise de possession de ces terrains par l'administration aura lieu le 1^{er} juillet prochain.

Art. 3. L'ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et déposé au Contrôle colonial.

Saint-Pierre, le 2 mai 1868.

V. CREN.

Par le Commandant :
L'ordonnateur,
A. LE CLOS.

ARRÊTÉ approuvant un échange d'immeuble entre la colonie et le sieur Baudry.

Saint-Pierre, le 6 mai 1868.

Nous, Colonel Commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon,

Sur le rapport de l'ordonnateur ;
De l'avis du Conseil d'administration ;

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÉTONS :

Art. 1^{er}. Est approuvé, sous les conditions stipulées en l'acte passé le 5 mai courant entre la colonie représentée par l'ordonnateur, d'une part, et le sieur Baudry, d'autre part, l'échange d'un terrain domanial de cent quarante-quatre mètres cinquante centimètres carrés, portant au plan cadastral le n° 186, contre un terrain situé dans la rue Jacques-Cartier, appartenant au sieur Baudry et délimité comme en l'acte précédent.

Art. 2. L'Administration est autorisée à

prendre les mesures nécessaires pour le transport, dans les conditions stipulées, de la maison du sieur Baudry, du terrain qu'il cède à la ville sur celui qu'il reçoit en échange.

Art. 3. L'ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et publié partout où besoin sera et inséré au *Bulletin officiel* de la colonie.

Saint-Pierre, le 6 mai 1868.

V. CREN.

Par le Commandant :
L'ordonnateur,
A. LE CLOS.

Le Chef du service judiciaire, président du conseil d'appel, a fixé au samedi 23 du courant, à midi, la réunion du Tribunal criminel de Saint-Pierre.

POSTE AUX LETTRES.

La goëlette postale *Stella-Maris*, venant d'Halifax, a mouillé dans le port de Saint-Pierre, le 12 mai 1868, à 7 heures 1/2 du matin.

Elle a apporté la correspondance d'Europe et des États-Unis d'Amérique, des 28 mars et 11 avril 1868.

Cette goëlette repartira pour Sydney, avec la correspondance de la colonie pour les États-Unis d'Amérique et l'Europe, le 16 du courant.

On recevra, le même jour, les lettres pour l'affranchissement jusqu'à 5 heures et le bureau sera fermé à 6 heures.

FEUILLETON HISTORIQUE.

COMMENTAIRES DE NAPOLEON I^{er}.

où de telles choses s'accomplissaient, à ces temps où « il y avait de la grandeur dans l'air. »

Ces écrivains ont créé une personnalité qui n'est pas celle de Napoléon. Les uns se sont égarés volontairement, tandis que d'autres, tout en traçant de belles pages, n'ont pas eu le regard assez ferme et perçant pour mesurer la proportion des causes. Aussi n'avons-nous qu'un ou deux historiens de Napoléon.

Le monde, composé d'échos plus ou moins sonores, a répété tantôt les accusations, tantôt les défenses; alors la confusion s'est faite.

Il est aujourd'hui une génération aux portes de la vieillesse, et que ne troubent plus les charmeurs de la multitude. Lorsque les hommes de cette génération se recueillent, ils se souviennent de leur entrée dans la vie. Le temps n'avait pas, en éloignant les objets, changé les perspectives. Entre Napoléon et la France, ne s'était pas encore placé ce monde des habiles qui n'a pas redouté la honte de prêter aux adversaires de l'Empire de généreuses intentions, et n'a pas crain d'abaisser la patrie pour justifier la trahison de quelques-uns.

Mais, depuis trop longtemps, nous avons vu les

ambitions personnelles, les ignorances et les égoïsmes mettre en lambeaux toutes nos gloires, et transformer en armes de parti jusqu'au nom dououreux de Waterloo, tout voilé du sang de nos pères !

Ces souvenirs viennent en foule lorsque l'on a devant soit les *Commentaires de Napoléon I^{er}*.

Quelque puissante que soit cette œuvre, sera-t-elle plus éloquente que la vie même du héros ? Ces arcs de triomphe qui s'élèvent dans nos cités, ces codes que nous empruntent les nations étrangères, ces victoires fabuleuses, cette idolâtrie dont il était l'objet, cette supériorité devant laquelle les rois courbaient le front, ces idées généreuses et fières qu'il semait sur la foule, tous les miracles de son existence ne proclament-ils pas Napoléon, et faut-il que la trace fugitive d'une plume rappelle aux hommes ce qu'il fut ?

Il le faut. Il faut que de ce rocher lointain une voix s'élève pour rappeler au monde ce qu'est la véritable France dans ses conseils et dans ses camps.

On ne pourra désormais porter un jugement vrai sur l'Empire et sur les Français sans avoir sous les yeux la *Correspondance de Napoléon*, qui est en cours*Commentaires de Napoléon I^{er}*. Tel est le titre d'un ouvrage considérable que nous avons sous les yeux, et dont nous voulons parler.

Ce titre seul ne suspend-il pas la pensée ? On s'arrête plein d'émotion, car l'œuvre de Napoléon est le monument historique le plus grand de ce siècle. Les idées que renferme cette œuvre présidèrent aux actes de la vie de l'Empereur, et sur le rocher de Sainte-Hélène il les évoque et les commente. Avant d'écouter cette parole, on se recueille. Les souvenirs arrivent en foule, les uns glorieux, les autres pleins de tristesse.

Le sentiment patriotique se mêle à la douleur profonde. On se reporte par la pensée à ces temps



AVIS

Le public est informé que le rôle de l'impôt foncier et celui des patentés, pour l'année 1868, sont déposés au secrétariat de l'Ordon-

nateur où les intéressés peuvent en prendre connaissance, tous les jours, aux heures ordinaires d'ouverture des bureaux.

Ils devront, s'il y a lieu, remettre leurs observations à l'Ordonnateur, jusqu'au 25 du mois courant.

DOUANES.

ETAT indiquant la valeur des denrées et marchandises importées et exportées pendant la période quinquennale de 1863 à 1867.

IMPORTATIONS et EXPORTATIONS	1863.		1864.		1865.		1866.		1867.	
	MARCHANDISES françaises	étrangères								
Importations.....	1,434,659	2,536,922	1,464,941	2,167,843	1,881,607	2,560,210	3,049,309	3,417,780	3,148,184	4,749,430
TOTAL.....	3,971,581		3,632,784		4,441,817		6,467,089		7,897,614	
Exportations.....	4,822,632	503,382	7,155,277	483,043	8,687,334	530,944	8,771,230	730,545	8,367,816	909,584
TOTAL.....	5,326,014		7,638,320		9,218,278		9,501,775		9,277,400	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	9,297,595 francs.		11,271,104 francs.		13,660,095 francs.		15,968,864 francs.		17,175,014 francs.	

Le Préposé des douanes,
J. LARUE.

Vu : L'Ordonnateur,
A. LE CLOS.

PARTIE NON OFFICIELLE

FAITS DIVERS.

La *Stella-Maris* est enfin rentrée dans le port, le 13 de ce mois, après s'être fait bien longtemps attendre. Ce ne sont pas les glaces seulement qui l'ont retardée cette fois, ces sont aussi des calmes persistants. Quoiqu'il en soit de la cause, il n'en résulte pas moins que la colonie était restée deux mois pleins sans nouvelles des Etats-Unis, ni de la France. Nous avons été à l'égard de notre correspondance, (comme à tous autres, d'ailleurs) bien plus maltraités pendant ce dernier hiver que pendant les précédents. Il y avait longtemps, en effet, que notre correspondance n'avait été aussi régulièrement interrompue, et il est inutile de faire remarquer combien l'irrégularité dans l'arrivée ou le départ des courriers est préjudiciable aux intérêts généraux et par-

ticuliers dans la colonie. Mais nous pouvons heureusement plus facilement nous armer de patience aujourd'hui que nous avons en perspective, pour le mois de juillet au plus tard, le service à vapeur que devra assurer l'*Estafette* qui, comme on le sait, est attendue de France, dans le courant du mois prochain.

Quelques mots sur l'hiver 1867-1868. (SUITE ET FIN).

Nous avions pensé pouvoir limiter nos observations sur l'hiver 1867-1868, au mois de mars ; mais nos prévisions ont été trompées, aussi allons-nous donner quelques détails sur le mois d'avril 1868.

Bien que la température n'ait eu rien d'extraordinaire pour notre climat, nous avons cependant eu à en souffrir, et d'autant plus que le froid régnait depuis longtemps. Nous avons eu à peu près la moitié des jours où la température s'est abaissée au-dessous de zéro, phé-

nomène que l'on a rarement vu se produire à Saint-Pierre au mois d'avril.

La température maximum n'a pas dépassé plus 6° ; la température minimum, moins 9° 0 sans être très-basse, n'en est pas moins remarquable à cette époque de l'année où habituellement la végétation commence. Aussi ne pouvons-nous compter sur elle, cette année, que vers la seconde quinzaine de mai, car la terre est encore gelée au moment où nous écrivons ces lignes. La température moyenne a été de moins 0° 5.

Nous avons eu près de la moitié du mois où les vents de N. O. ont soufflé avec bonne brise, ce qui a beaucoup retardé l'arrivée des bateaux métropolitains qui rentrent, chaque année, dans les premiers jours d'avril pour faire la pêche de la morue. Après les vents de N. O. ce sont les vents de S. E. et de S. O. qui ont soufflé le plus souvent ; ils nous ont apporté fort heureusement un peu de pluie et de brume. Sous ces deux influences de vents et de brouillard nos rues se sont presque complètement dégagées de la neige qui recouvrira le sol. Nous avons eu assez souvent de la neige, mais toujours en si petite quantité, qu'elle était presqu'aussitôt fondue qu'elle était tombée. Quelques glaces poussées du large par le vent ont obstrué plusieurs fois notre rade ; elles n'y sont restées que peu de temps.

Comparons, comme pour les autres mois, ces observations à celles d'avril 1867 et nous trouverons : température maximum plus 10° 5, c'est-à-dire 4° 5 de plus qu'en avril 1868 ; température minimum moins 5° 0, ou 4° 0 moins basse que celle du mois correspondant de cette année ; température moyenne plus 2° 5. C'est cette dernière température qui nous a le plus frappé, car la différence entre elle et celle d'avril 1868 est considérable. Quant aux autres observations, elles ne nous ont pas paru assez remarquables pour être signalées.

D'après les observations que nous avons fait précédemment, et celles que nous faisons aujourd'hui, nous croyons pouvoir affirmer que l'hiver qui vient de s'écouler a été un hiver rigoureux sous tous les rapports ; car le froid, le vent et la neige, éléments qui composent un hiver, ont sévi, cette année, d'une manière non habituelle à Saint-Pierre. Nous ajouterons même, que peu de personnes se rappellent avoir vu un pareil hiver.

J. P.

On lit dans la *Gazette officielle de la Guadeloupe* :

Basse-Terre, le 17 mars 1868.
L'administration de la marine a reçu, au

de publication, et ses *Commentaires*, qui viennent d'être terminés. Là se trouvent les beaux exemples et les grandes leçons.

Cependant nous reculons l'instant d'ouvrir le livre et de faire pénétrer le lecteur dans ce vaste monument. Une question se dresse devant nous et semble faite pour suspendre les esprits entraînés vers l'admiration.

Nous nous demandons pourquoi une certaine portion de la société française, tout en admirant Napoléon I^r, le discute sans cesse, tandis que, dans son amour et son admiration, le peuple ne le discute jamais ?

Un écrivain a répondu à cette question. En janvier 1848, quelques jours avant la révolution, M. Anselme Petetin s'exprimait ainsi : « Les classes lettrées ont une supériorité de lumières individuelles, mais là les existences sont distinctes ; chacun a ses vues, ses ambitions, ses prétentions, et chacun est porté à faire de ses intérêts son droit. Les foules ne peuvent commettre ces erreurs de l'égoïsme ; elles sentent et pensent comme la nation, car elles n'ont avec le gouvernement d'autre contact que la nation elle-même. Pour retrouver cette justesse naturelle

de jugement, il faut que l'homme des classes lettrées s'élève jusqu'à la supériorité de l'intelligence et surtout du caractère, et l'extrême effort de l'homme d'État, c'est de rejoindre l'instinct populaire. »

Napoléon avait rejoint l'instinct populaire ; bientôt ils devinrent inséparables, ils ne formèrent qu'un. C'est là qu'il faut chercher Napoléon. Les livres composés par les lettrés, inspirés par les politiques, ne donnent qu'une image incomplète, un profil mal accusé.

Cet instinct populaire passait aux yeux des habiles pour une légende un peu vague et qui se perdait aux horizons. Mais, aux derniers jours de 1848, cet instinct populaire éclata soudain aux yeux de l'Europe ; des millions d'hommes s'élançant de toutes les chaumières proclamèrent le nom de Napoléon.

Ce jour-là, lorsque la France allait affirmer sa volonté suprême, tous les sentiers se couvraient de peuple. Les uns suivaient la bannière sainte de l'église du village, comme si Dieu les guidait ; les autres avaient arboré spontanément l'aigle de l'Empire. C'était une grande fête pour la France et aussi une grande leçon pour les partis politiques et pour l'étranger.

A la première heure de cette journée, un paysan sortant de la ferme aurait dit ce qu'était Napoléon ; un érudit marchant vers les académies l'aurait ignoré, faute d'avoir accompli l'extrême effort de s'être élevé assez haut pour rejoindre l'instinct populaire.

Napoléon raconte dans ses *Commentaires* qu'en franchissant la montagne de Tarare, il fit rencontre d'une vieille villageoise, qui ne le connaissait pas. La paysanne lui dit : « Les autres étaient les rois des nobles et des prêtres ; celui-ci est le roi du peuple. »

La profondeur de ce mot explique les mystérieuses sympathies qui échappent à l'historien et jettent les politiques à courtes vues dans les explications les plus fausses et les jugements les plus erronés.

Pour s'associer aux idées napoléoniennes, il faut être comme la paysanne de la montagne de Tarare : il faut se dire : Celui-ci est mon roi.

Celui-ci est mon roi, non parce qu'il a prononcé telle parole ou accompli telle action, non parce qu'il a été heureux tel jour ou malheureux tel autre, mais parce qu'il est le roi du peuple, le roi de tous, et non le roi de quelques-uns.

sujet du raz de marée qui a eu lieu au port du Moule, du 8 au 10 mars, les renseignements suivants qu'elle croit utile de rendre publics :

« Le navire anglais *Alice-Tood* ayant rompu les chaînes et toutes les amarres fournies par le port, avait été porté sur le sable au fond de la baie. Il reposait sur sa quille, la mâtue haute et ne fatiguait plus; la pompe n'accusait que trois centimètres d'eau par heure et pouvait être franchie en quelques minutes.

« Les deux caboteurs sur rade et la goëlette à huniers *l'Espiegle* se maintenaient sur leurs ancrées et sur les aussières fournies par la terre.

« Mais il n'en était pas de même du navire *Edith* et du brick *Saint-Cast*, tous deux français; Le premier chargé de sucre et prêt à faire voiles.

« Ces bâtiments, en travers de la lame, tout près de la côte et à l'entrée de la baie, recevaient les furieux coups de mer du large et brisaient, dans le mouvement que leur imprimit le ressac, tous les engins de sauvetage mis à leur disposition.

Sept chaînes des corps-morts du large avaient été déjà brisées par eux et par l'*Alice-Tood*; l'état de la mer ne permettait plus de leur offrir les secours de celles qui restaient et qui avaient d'ailleurs presque toutes coulé, les bouées soutenant les orins ayant été emportées au loin pour la plupart.

« Ces deux navires ne se maintenaient donc que par leurs ancrées qu'ils avaient laissé tomber mais qui ne pouvait mordre que par suite de la nature du fond, et aussi au moyen des grelins et des aussières frappés à terre et qui leur étaient portés à bord.

« Ces secours étaient insuffisants; le filin se brisait au bout de quelques heures: celui en approvisionnement ayant été épuisé, on avait mis à sa place deux forts grelins qui menaçaient eux-mêmes à chaque instant de se rompre.

« Enfin, à l'arrivée des aussières venues de la Pointe-à-Pitre, elles furent immédiatement frappées. Il fallait non-seulement maintenir les navires loin de la côte, mais encore essayer de prévenir qu'ils ne viennent à s'aborder: cet accident menaçant de se produire à la rupture de chacune des aussières et elles ne résistaient guère plus de trois heures.

« Dans la soirée, la mer commença à se calmer; la brise du sud se fit sentir et les amarres n'eurent plus à résister aux efforts qu'elles supportaient depuis le matin. Plusieurs se rompirent encore dans la nuit, mais elles furent remplacées et au jour la situation s'était heureusement améliorée.

Rien n'est plus simple en apparence. Tout simple que soit la chose, elle s'est profondément gravée dans l'âme de la nation, elle a soulevé, en toute circonstance importante, des transports d'idolâtrie.

Le 15 décembre 1840, un froid rigoureux régnait à Paris. Cependant une foule immense se précipitait vers les Champs-Elysées. Les restes de Napoléon allaient être déposés aux Invalides. Le vœu du martyr s'accomplissait: « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé! » Le char passait lentement sous l'Arc-de-Triomphe de la grande armée. Ce qui frappa nos yeux ne saurait se décrire. Des hommes s'élançait des rangs pressés, et tombaient à genoux; d'autres portaient convulsivement à leurs lèvres les draperies du cercueil; des vieillards, le front découvert, pleuraient en joignant les mains. Des femmes, leurs petits enfants dans les bras, couraient haletantes après ce cercueil, et le faisaient toucher par des fronts innocents. Ce n'était partout que sanglots, transports, ivresse et délire. Jamais croyants à l'heure du martyre n'ont ressenti de tels élans.

Général AMBERT.

(Moniteur universel).

(La suite au prochain n°).

« Le lieutenant de port en profita pour faire plonger les chaînes des corps-morts qui avaient pu résister, et après avoir fait hâler les navires au large, les assujettit solidement de l'avant, par ce moyen et par leurs propres ancrées, et de l'arrière, en leur laissant des aussières en pattes d'oie.

« Pendant toute la journée, les équipages et les hommes de corvée qui leur avaient été adjoints s'employèrent à la réparation des avaries auxquelles il pouvait être immédiatement pourvu.

« Le port de Moule n'a été exempté des sinistres que chacun appréhendait que grâce à l'énergie et à la promptitude des secours portés au navires en détresse.

« Le dernier raz de marée s'est présenté dans des conditions anormales; il n'était accompagné ni de ces forts vents variant du N. à l'O. ni de cette grosse houle qui met en mouvement toute la baie.

« Le temps était calme, très-brumeux, avec légère brise de N.-O. tirant au S.-E. vers le milieu du jour. La baie était tranquille, mais des vagues énormes, soulevées du fond et venant du large, déroulaient avec violence leurs volutes à l'entrée des passes et sur toutes la barre et s'engouffraient dans la baie; elles occasionnaient ces terribles poussées et cette épouvantable ressac qui brisaient tous les obstacles et menaçaient de tout anéantir.

« Vers dix heures du matin, il se produisit un phénomène à peu près semblable à celui observé, il y a quelques mois, à Saint-Thamas, aux Saintes, et sur quelques autres parties de la côte. La mer s'éleva instantanément de près de 2 mètres, et cet amas d'eau, noyant les berges, s'avanza en grondant jusqu'à 15 ou 20 mètres dans l'intérieur de la ville. C'est sous cette puissante poussée et lors du recul du flot, que les chaînes des corps-morts céderent, que deux ou trois de ces corps-morts furent arrachés et que les navires, libres de toute résistance, allèrent se jeter les uns sur les autres, abandonnant leur mouillage et n'obéissant plus qu'à la force des lames.

« Si ce phénomène avait persisté ou s'était renouvelé, aucun secours humain n'eut pu s'opposer à la perte totale de tous les bâtiments ancrés au Moule.

« Heureusement qu'il n'en a pas été ainsi.

« A l'exception du navire anglais *Alice-Tood* qui a talonné plusieurs fois avant de toucher sur le banc de sable, tous les autres n'ont éprouvé que des avaries relativement légères. »

TRIBUNAUX ETRANGERS.

Un gros Allemand dont la face rubiconde respirait la santé et la bonne chère, se présentait devant le juge Dowting, au tribunal de police des Tombes, et accusait un pauvre petit garçon de dix ans, pâle, en haillons, misérable, de lui avoir volé un pain.

— Mon enfant, dit le juge avec compassion vous ne devez jamais rien volé, jamais, dans aucun cas. Si vous étiez allé, ajouta le magistrat non sans un sourire ironique, trouver ce brave homme, qui, assurément, est bon et généreux puisqu'il est riche et heureux, il vous aurait certainement donné à manger autant que vous en aviez besoin. Mais il ne fallait pas voler.

— Monsieur, répond l'enfant, je n'avais pas d'argent et j'avais bien faim.

— N'avez-vous pas un père et une mère?

— Non, monsieur, ils sont morts.

— Et qu'est-ce que vous faites pour vivre?

VARIÉTÉS.

LES ETATS SCANDINAVES

LA NORVÉGE.

Exploitation et commerce des produits des pêche.

(suite).

Nous avons vu que des armateurs de pêche fournissaient aux pêcheurs tout le matériel nécessaire, tandis que d'autres pêcheurs étaient eux-mêmes propriétaires de leur outillage. Aussitôt que le pêcheur nordlandais voit que ses huiles de foie, ses roges, sont préparées, il quitte les récifs des Lofonden avec tous les produits de sa pêche d'automne et se dirige sur Bergen, où il arrive dans la dernière quinzaine de mai, époque de la première foire (*stevne*). Les premiers remettent leurs marchandises à l'armateur à un prix qui lui permet de réaliser d'assez bons bénéfices quand il les revend définitivement; quant à ceux qui ont opéré avec leurs propres engins, ils ne doivent aucun compte à personne et vendent leur poison au plus offrant.

Arrivés à Bergen, ces divers produits sont emmagasinés dans ces immenses bâtiments que nous avons vus sur le bord du fiord, et on les assortit suivant les marchés auxquels on les destine. Ceux qui ont cours sur les marchés sont ensuite expédiés en Suède, en Danemark, en Hollande, en Italie, en Espagne, en Amérique, voire même en Chine; les autres restent pour la consommation du pays ou sont convertis en stockfish.

Le stockfish, quand il a été séché dans de bonnes conditions, peut se conserver indéfiniment. Un négociant de Bergen a trouvé le moyen, en le broyant, d'en faire de la farine, et j'ai pu expérimenter ce curieux produit à la dernière exposition de Bergen. La farine de poisson peut rivaliser par sa blancheur avec celle du froment; quant à son aspect, il tromperait l'œil le mieux exercé. Pour en faire consciencieusement l'expérience nous la donnâmes au maître boulanger du bord, qui, d'après nos recommandations, nous fit un pain avec de la farine pure. Ce premier pain était massif, d'un aspect jaune, et avait un goût de poisson un peu trop accentué. Comme seconde expérience nous fîmes ajouter un peu de levain et 1/5 de farine d'avoine destinée à lui donner un peu plus de blancheur. Le résultat de cette seconde expérience, fut plus satisfaisant: le pain était levé, légèrement brun, et d'un goût qui d'abord parut agréable à toute la table d'état-

— Je vend des journaux, monsieur.

— Et bien, n'avez-vous pas gagné assez hier pour payer votre dîner?

Monsieur, il faisait très-froid, hier, il n'y avait personne dans les rues, et je n'ai fait que juste pour mon logement.

— Est-ce que vous avez de l'argent, à présent, pour racheter des journaux?

— Je n'ai pas un sou, monsieur.

— Bien, venez ici. Vous paraissiez honnête,

quoique vous ayez volé un pain. Prenez cela.

— (ici le juge tire un billet de son portefeuille et le donne à l'enfant, qui rougit de joie.) — Faites-en bon usage, et revenez ici chaque jour me dire comment vont vos affaires. Allez ne pêchez plus.

Inutile d'ajouter que le pauvre enfant ne s'est pas fait dire deux fois, et qu'il s'en est allé le cœur épanoui. Et le cœur plus pur aussi sans doute, — car il y a chance que la charité réellement chrétienne du magistrat ait fait juste le contraire de ce qu'aurait fait la maison de correction, — un honnête homme au lieu d'un coquin. (Courrier des États-Unis).

major. Mais pour que l'épreuve fût sérieusement faite, il fallait pendant quelque temps ne manger que de ce pain, afin de voir s'il ne devenait pas nauséabond ; les plus enthousiastes et les plus intrépides tinrent bon pendant trois jours, mais au quatrième jour, ils durent capituler, et la farine de poisson fut généralement condamnée.

Dans les magasins de Bergen, les roges sont examinées de nouveau pour être repaquées dans un deuxième baril ; le pêcheur a bien soin de séparer les sacs fermes et bien salés de ceux qui sont en voie d'écllosion. On les dispose dans ce deuxième baril en pronant les mêmes précautions que pour le premier, puis elles sont expédiées. Nos pêcheurs de sardines en font une très-grande consommation et ils accordent avec raison une grande supériorité à celles de la morue ; celles du lingue et du brosme leur sont bien inférieures. Quant aux roges du charbonnier, le commerce les refuse, parce que les œufs de ce poisson forment une pâte gluante qui se colle aux mailles du filet et rend la pêche très-difficile.

L'huile est ainsi divisé : 1^o la blanche méridionale, traitée par la vapeur ; 2^o la blanche supérieure naturelle ; 3^o la blanche ordinaire ou ambrée ; 4^o la brune claire, et enfin 5^o la brune cuite, qui est employée par les corroyeurs. La Norvège attache tant d'importance à la réputation de ses huiles, qu'avant de les laisser embarquer, elles sont examinées par un vérificateur public, nommé *rebuteur*, qui frappe chaque qualité d'une marque spéciale, et pas un baril n'est embarqué sans subir cet examen. Leurs principaux débouchés pour les huiles de foie de la Norvège sont la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre et la France.

Indépendamment de ces principales parties qui s'écoulent très-facilement et à de très-bons prix, rien n'est perdu dans la morue. La tête, comme nous l'avons dit constitue la principale partie de la nourriture des pêcheurs sur les lieux de pêches ; les langues et les vessies natatoires sont salées pour l'alimentation, — l'île de Cuba et l'Espagne en font une grande consommation, — ou séchées pour faire la colle. Les arêtes des poissons, préparées en klipfish, et les mâchoires enlevées aux rundfish, pour faciliter leur arrimage dans les navires, servent à la fabrication du guano, et enfin les habitants des parages qui avoisinent les pêcheries s'empressent de recueillir tout ce qui reste des intestins du poisson pour fertiliser les terres.

JULES NOUGARET.

(A continuer).

(4)^e article. — Voir le MONITEUR des 14 juin, 3, 7, août 11, 26 octobre, 12 novembre, 5, et 28, décembre 1867, 4, et 9 janvier 1868, ou la FEUILLE OFFICIELLE des 6, 13 et 20 février, 30 avril, 7 mai 1868.

ÉTAT CIVIL.

SAINT-PIERRE.

NAISSANCES.

4 mai. — Fouchard (Marie-Françoise).
 7 mai. — Demontreux (Pierre-Marie-Joseph).
 8 mai. — Nouvel (Alexis-Gustave).
 12 mai. — Chartier (Sophie-Amanthe).
 DÉCÈS.
 12 mai. — Encoignard (François-Eugène), marin, 48 ans.

PORT DE SAINT-PIERRE

Mouvements du 7 au 14 mai 1868.

ENTRÉES	VENANT DE
7. Désiré-Gustave, c. Seigneur, sel et div. march.	Dieppe.
— Douze-Juillet, c. Huet, sel et div. march. Passagers: 1 marin pêcheur.	Saint-Malo.
— Hippolyte, c. Amour, sel.	Fécamp.
— Pauvre-Orpheline, c. Lemessager, sel et div. march. Passagers: 2 marins pêcheurs.	Saint-Malo.
— Elisabeth n° 4, c. Malard, sel et prov. Passagers: 39 marins pêcheurs.	Granville.
— Marie-Eugénie-Elisabeth, c. Texier. Br de Terre-Neuve perdu 6 hommes; rentré pour recomposer son équipage.	Saint-Malo.
8. Augustine, c. Gavran, sel et div. march. Passagers: 32 marins pêcheurs.	Saint-Malo.
11. Espiègle, c. Vigneau, lest.	Miquelon.
— Gustave, c. Girault-de-la-Cornnais, sel et div. march.	Saint-Malo.
— Bonté-du-Pêcheur, c. Poussier, sel.	Dieppe.
— Sirène, c. Cormier, lest.	Miquelon.
— Eugénie, c. Deschamps, sel.	Séteval.
12. Stella-Maris (goëlette postale), c. Gautier	Halifax.
— Marie-Emilie, c. Panier, lest.	Miquelon.
— Pigeon, c. Goron, lest.	Miquelon.
13. Jeune-Ludovic, c. Boyer, sel et div. marchandises.	Saint-Malo.
— Jeune-Lucy, c. Hervé, sel et div. march.	Saint-Malo.
SORTIES	ALLANT À
7. Frères-et-Sœurs, c. Demonecuit, lest.	Sydney.
12. Sirène, c. Cormier, sel.	Miquelon.

Navires expédiés pour les bancs de pêche:

7. Jules, c. Lamprière.
 — Junon, c. Leroy.
 — Francis, c. Fanouillère.
 — Clémence, c. Moulin.
 — Marie-Joseph, c. Brouare.
 — Saint-Gaud, c. Lhotellier.
 — Rainbou, c. Gilbert.
 — Deux-Sophie, c. Mathieu.
 — Dugay-Trouin, c. Potel.
 — Vauquelin, c. Abraham.
 — Madeleine, c. Marc.
 — Albert, c. Quesnel.
 — Economie, c. Béchet.
 — Trois-Sœurs, c. Gaspard.
 — Décidée, c. Arthur.
 — Active, c. Lebrun.
 — Brise c. Horel.
 — Dorothée, c. Sarramendy.
 — Canada, c. Béquet.
 — Marie-Emilie, c. Pernier.
 8. Puget, c. Leriquier.
 — Héloïse, c. Berginal.
 — Champion, c. Rocher.
 — Hortense, c. Portier.
 — Paul, c. Mimiague.
 — Aimé, c. Fouché.
 9. Aimé-Alfred, c. Duboc.
 — Ernest-et-Emile, c. Jugon.
 — Colombe, c. Leplato's.
 — Coquette, c. Fanouillère.

— Anna, c. Laroque.
 — Marie-Eugénie-Elisabeth, c. Texier.
 — Eponine, c. Besnard.
 — Deux-Pierre, c. Devisme.
 — Industrie, c. Duboc.
 — Mary-Frazer, c. Silhouette.
 — Etoile-du-Matin, c. Prenscille.
 — Courageuse, c. Coste.
 — Lucie, c. Legasse.
 — Sainte-Anne, c. Duhau.
 — Henriette, c. Amestoy.
 — Sophie, c. Chappé.
 — Anna-Adèle, c. Noslier.
 — Vague, c. Lemaire.
 — Aigle, c. Coste.
 — Merle, c. Barbu.
 — Comète, c. Lessard.
 11. Deux-Sœurs, c. Besnard.
 — Espiègle, c. Vigneau.
 — Pauline, c. Aubry.
 — Marie-Gabrielle, c. Guénon.
 — Eva, c. Charpentier.
 — Augusta, c. Sire.
 — Alexandrine, c. Dammalin.
 — Hippolyte, c. Amour.
 — Roland, c. Suzard.
 — Jeune-Union, c. Riboy.
 — Désiré-Gustave, c. Seigneur.
 — Jeanne-d'Arc, c. Moré.
 — Canadienne, c. Grandais.
 — Sainte-Marie, c. Quemerais.
 12. Aimée, c. Blouet.
 — Douze-Juillet, c. Huet.
 — Gustave, c. Girault-de-la-Cornnais.
 — Récompense, c. Courret.
 — Zélie, c. Maillard.
 — Augustine, c. Gavran.
 — Maria, c. Campion.
 — Perle, c. Simon.
 — Magenta, c. Cruchon.
 — Pêcheurs, c. Raval.
 — Orénoque, c. Cadiou.
 — Etoile-Polaire, c. Ruel.
 — Adèle n° 2, c. Béchet.
 — Marie-Joséphine, c. Fauchon.
 13. Pauvre-Orpheline, c. Lemessager.
 — Bonté-du-Pêcheur, c. Poussier.
 — Eugénie, c. Deschamps.
 — Harmonie, c. Coste.
 — Charles, c. Croslard.
 — Émile-Édouard, c. Panier.
 — Caroline, c. Legoublot.
 — Marie n° 7, c. Ogel.
 — Vengeur, c. Delisle.
 — Marie-Clémence, c. Bagord.
 — Rigolette, c. Lefevre.
 — Hirondelle, c. Richard.

Les départs pour la pêche ont été ces jours derniers favorisés par le beau temps, aussi la rade a-t-elle pris l'animation qui caractérise cette époque de l'année.

Les navires banquais sont à peu près tous partis pour leur destination. Il reste dans le Barachois, le Chimiste et le Georges-Paul, navires de Fécamp, en réparation d'avaries ; le premier est prêt à prendre la mer, le second abat en carène. Le mouvement du commerce étranger commence aussi à prendre son essor habituel : plusieurs navires américains et anglais sont arrivés de Boston ou des ports des îles anglaises voisines ; les uns étaient chargés de bois de construction, les autres de marchandises sèches. Le brick français Pauvre-Orpheline, venant de Saint-Malo, a apporté aussi un chargement de ces dernières marchandises qui étaient attendues avec impatience.

Le prix de la boîte s'est maintenu cette semaine, entre 14 et 18 fr. ; il était hier tombé à 5 fr. ; il a aujourd'hui remonté à 15 fr.

DÉPOT D'ARDOISES.

Ardoises de toutes dimensions, en belle qualité de Terre-Neuve, à vendre chez MM. FRÉCHON frères.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 6 au 12 mai 1868.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE. maximum.	minimum.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.						
6	763.	764	2 0	2 8	3 5	0 0	N.-O.	Jolie brise.	Peunueux.	Halo lunaire.
7	760	756	1 5	3 5	4 5	0 0	E.-S.-E.	Bonne brise.	Entièrement couvert.	Neige à 10 h. du m. — Pluie à 9 h. du s.
8	750	746	4 8	3 5	5	0 5	S.-E.	Jolie brise.	Idem.	Brume et pluie toute la journée.
9	745	746	9 5	6 0	10 0	3 0	S.-O.-O.	Forte brise.	Très-nuageux.	Aurore boréale.
10	758	762	3 0	5 0	5 0	—1 0	N.-N.-E	Jolie brise	Peu nuageux.	Idem.
11	761	762	1 5	2 0	2 5	0 0	N.-O.-O.	Idem.	Idem.	Idem.
12	765	765	6 0	4 5	6 0	0 5	E.-N.	Petite brise.	Idem.	Calme dans la matinée.